

Les Etoiles du FEAMP

[Assises de la pêche et des produits de la mer les 20 et 21 juin 2024]

Nom du projet : Recyclage des engins de pêche

Thématique concours : protection de l'environnement et biodiversité

Description du projet pour le Grand Public

Le projet visait à analyser et quantifier le volume annuel de filets de pêche usagés jeté par les pêcheurs professionnels afin de **mettre en place une filière de recyclage avec un recycleur identifié (entreprise FIL & FAB), et d'organiser la logistique (de la collecte des filets usagers à l'expédition) sur les 4 principaux ports de pêche de la région Occitanie (Le Grau du Roi, Sète, le grau d'Agde, Port-La-Nouvelle).**

L'étude a permis d'identifier un gisement de 20 tonnes de filets de pêche recyclables sur le littoral de la région Occitanie. La logistique nécessaire à la mise en place d'une filière de recyclage est désormais connue. Les points de collecte et les équipements nécessaires sont en cours de déploiement sur les quatre principaux ports de pêche d'Occitanie. La collecte effective des filets de pêche usagés débutera au second semestre 2024.

⇒ Mesure n° 62.12 du FEAMP – Mise en œuvre des stratégies de développement local

Fiche d'identité du projet

Localisation : les 4 principaux ports de pêche de la région Occitanie (Le Grau du Roi, Sète, le Grau d'Agde et Port-La-Nouvelle)

Porteur de projet : Cépralmar

Eventuels partenaires : pêcheurs professionnels de la Région Occitanie, gestionnaires des ports de pêche de Le Grau du Roi, Sète, Le Grau d'Agde et Port-La-Nouvelle.

Montant du projet :

- FEAMP : 19 237,15 €
- Cofinancement : Région Occitanie : 19 237,15 €

Le gisement



Collecte et stockage



Identification et tri des matériaux



Exemple de réutilisation du plastique revcyclé :



Le partenaire recycleur

